

**RAPPEL :
Arrêt de commercialisation et
modification des conditions de
maintenance et support des solutions
Sage génération i7 Petites Entreprises**

La Garenne-Colombes, le 15 septembre 2021

Chère cliente, Cher client,

Nous avons lancé la nouvelle génération de vos solutions : Sage 50 et Sage 100 sur lesquelles nous concentrons nos ressources de recherche et développement pour proposer une offre adaptée à votre entreprise.

Dans ce contexte, nous vous informons par la présente de :

- **l'arrêt de commercialisation des solutions Sage Comptabilité i7, Financier i7 et Immobilisations i7 depuis le 28/02/2021.** Depuis cette date, vous ne pouvez plus faire évoluer la configuration de votre solution. Si vous souhaitez ajouter un utilisateur ou une option fonctionnelle par exemple, il faudra envisager une migration vers l'offre produit que nous vous proposons ;
- **la modification des conditions de maintenance et support des solutions Sage Comptabilité i7, Financier i7 et Immobilisations i7 qui sera effective au 31/12/2021.** A partir de cette date, ces solutions ne feront plus l'objet d'aucune mise à jour (et notamment plus aucune mise à jour légale) ou correction d'anomalie. En outre, les services et canaux d'assistance de type téléphonie, chat, call back, web assistance, etc... ne seront plus disponibles.

En conséquence, à défaut de dénonciation ou résiliation du contrat auprès de votre partenaire ou migration vers une nouvelle solution logicielle avant le 31/12/2021, vous pourrez continuer à utiliser votre version actuelle et accéder à nos contenus digitaux historiques (Base de Connaissances, Centre d'Aide en Ligne...) grâce à la formule d'assistance « extended support » dans le cadre de votre contrat actuel, dont les conditions de dénonciation et de résiliation demeurent inchangées.

Toutefois, les compatibilités avec Microsoft risquant de bloquer l'utilisation des produits au fur et à mesure des mois, nous vous invitons à migrer dès maintenant vers les nouvelles offres produits qui répondent à vos besoins. Ces solutions permettent la reprise des données de votre entreprise et vous assure une continuité dans votre activité.

Les solutions de comptabilité Sage 50 ou Sage 100, conformes aux évolutions légales, vous offrent des nouvelles fonctionnalités pour une expérience utilisateur optimisée, des gains complémentaires de performance, des accès distants sécurisés, une synchronisation avec vos banques en temps réel, des partages de documents et d'informations, une connectivité pour vos usages en mobilité avec vos applications métiers, etc...

Anticipez dès à présent cette échéance, pour obtenir plus d'informations, contactez votre partenaire informatique Sage.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, chère cliente, cher client, l'expression de notre sincère considération.



Sabine Ducrot Ciss
Directrice Marketing Produits